trouvent un contre-poison qui les préserve des doctrines impies et licencieuses de la mauvaise presse. Ceux qui veulent moraliser le« âmes le répandent autour d'eux, et son succès va toujours croissant.

Cela ne fait pas l'affaire des francs maçons haineux qui veulent corrompre le peuple pour l'asservir. Vous êtes un obstacle à leurs projets malfaisants, leur clientèle baisse; il faut qu'on vous fasse, au plus vite, un procès retentissant, pour neutraliser votre ir fluence. Ils commandent et sont obeis. Ils ne se disent pas que leur association n'est pas autorisée, qu'ils se réunissent souvent, au nombre de plus de 20, sans avoir, comme vous, l'excuse légale d'habiter sous le même toit. Peu leur importe la loi : ils se mettent au dessus d'elle. Leur grande préoccupation est de se débarrasser d'un rival dangereux qui les a démasqués et qui ne tarderait pas de les discréditer.

-Que sont maintenant, considérés individuellement, les religieux que l'on a poursuivis? L'Osservatore Romano trace de leurs chefs dont deux, les RR. PP. Picard et Bailly, étaient sur le banc des accusés, un portrait qui permettra, avec les documents que nous donnons ailleurs, de se faire une idée de la trempe des Assomptionnistes:

Le fondateur et premier supérieur fut entre 1840 et 1850, l'abbé Emmanuel d'Alzon. Apôtre infatigable et prédicateur éminent, il se consacre au bien de toutes les classes de la société, fonde une foule d'œnvres, aujourd'hui florissantes, en faveur du peuple et des ouvriers comme des plus hautes classes sociales. Il ne fut jamais l'homme d'un parti politique, n'obéit jamais à aucun sentiment d'ambition; son seul but, toujours le même, était l'exaltation de l'Eglise, le triomphe de la vérité, l'accomplissement de la mission chrétienne de la France.

Quelle que fût la forme de gouvernement donnée à son pays par la Providence, il ne pensa jamaie qu'au règne de Jésus Christ en toutes choses, selon la devise tracée par lui, il y a plus de cinquante ans, sur la bannière des Assomptionnistes : Adreniat

regnum tuum!

Le précieux héritage laisse par lui sur la terre fut dignement recueilli par le R. P. Picard, qui est actuellement encore le Supé-

rieur général des religieux de l'Assomption.

C'est lui qui, maintenant au nombre des accusés, était, en 1871, marqué le troisième ou le quatrième sur la liste des otages qui devaient être fusillés par la Commune ; il était inscrit après Mgr Darboy et M. Deguerry, et, s'il échappa à la chasse des communards, ce fut. parce qu'au moment où on le cherchait, il était occupé à sauver les religieuses de l'Assomption, en leur maison d'Auteuil, près Paris.

Ce fut lui qui, portant secours aux soldats français qui se battaient contre les Prussiens aux alentours de Paris, ramena par deux fois au Bourget un bataillon de mobiles qui se débandait et lui persuada de reprendre l'offensive. Fait prisonnier, il

fut conduit à Versailles.

du 801 pè toy jad

Me Fai qu' rai rite soir som voil

dan path ratio

des

tout opin préte on ve peuv grége de l'a 1

procè

deva done qu'on accor législa l'abro consid Asson l'objet seau a recon tionni prendi de si é précisé par leu qu'un politia

jour, p

sident